



Marques ferroviaires avec la mention « BELFORT »

Convention postale Franco-Allemande BELFORT A PARIS erreur de couleur

A la fin du conflit franco-allemand de 1870-1871, un accord postal avait été signé entre les deux administrations pour régler l'échange des correspondances avec les territoires occupés, et plus tard annexés par l'Allemagne. Le principe en était simple : chaque office percevait de ses usagers le montant du port jusqu'à la frontière du territoire qu'il contrôlait. Le tarif évolua, de 20 centimes à 25 centimes de part et d'autre (les allemands percevant, pendant un temps, 30 centimes sur le courrier non affranchi). Le premier janvier 1872, le tarif allemand de la lettre simple passait à deux gros (soit 25 centimes, conversion conventionnelle), le tarif français étant de 25 centimes depuis septembre 1871.



Lettre de MULHOUSE à destination de
HERICOURT, double affranchissement
2 groschen et 25c Cérés
(Tarif du 1^{er} septembre 1871)

Lettre, frappée par un cachet a cadre
rectangulaire « **MÜHLHAUSEN ELSASS** » du
côté Allemand, au passage à la frontière,
frappe de la griffe « **BEL P** » pour l'annulation
du timbre-poste, lettre marquée par un timbre à
date de « **BELFORT A PARIS** » brigade A,
daté du 27 février 1872 en rouge.